



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 Mars 2025

### DÉLIBÉRATION N° 2025-CA39-03

#### MODIFICATION DU CATALOGUE DE SERVICES THD

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mars à dix heures et vingt-sept minutes, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, Immeuble Emile HUGOT, 1 Rue Emile HUGOT – Technopole – 97490 Sainte Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Madame Maya CESARI, désignée par le Conseil d'administration,

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

##### **Membres titulaires :**

Normane OMARJEE, Lorraine NATIVEL, Maya CESARI, Alain ABADIE

##### **Représentant de Madame de Présidente de Région :**

Mickaël HA SUM

#### ÉTAIENT ABSENTS :

##### **Membres titulaires :**

Jean-Pierre CHABRIAT, Pascal PLANTE

##### **Membres suppléants sans voix délibérative :**

Anne CHANE-KAYE-BONE, Patricia PROFIL, Mickaël SIHOU

##### **Représentante de la paierie Régionale :**

Rose-Méry VELLIN – Comptable public

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres titulaires présents : 4

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

REÇU EN PREFECTURE

le 20/03/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-974-842430878-20250312-CA\_39\_03-DE

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport 2025-CA39-03\_Evolution contrat d'accès FTTE,

**Après en avoir délibéré**

### DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** D'approuver l'ajout d'une nouvelle pénalité ;

**ARTICLE 2 :** D'approuver la rédaction de plusieurs articles des Conditions Spécifiques et des STAS des offres d'accès aux NRO et aux PM

**ARTICLE 3 :** D'approuver l'intégration de ces modifications dans les contrats d'accès FttE en version 2.2 ;

**ARTICLE 4 :** D'autoriser le Directeur à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

**Pour le Président de Réunion THD  
Administratrice**

Maya CESARI

